

**RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION**

**Origine :** Information requests prepared by Industrial Economics, Incorporated

**Demandeur :** Association des consommateurs industriels de gaz (ACIG)

---

**Question 6 Tariff Charge Unbundling Issues**

Reference: SCGM-8,1,1,1-10

Context: For a variety of reasons, the unbundled rates do not produce the same revenues for each Rate 3/Rate 4 tariff subclass as the bundled T/D rates. IEC seeks additional information regarding the basis for this variation.

Information Requests:

- a. Please confirm that the referenced exhibit demonstrates that, under proposed rates, each subclass within Rate 3 customers pay lower rates through the sum of the unbundled charges than under the current bundled TD charge, while Rate 4 customers generally pay higher rates through the sum of the unbundled charges than under the current bundled TD structure. If you cannot confirm, please explain your response.
  - b. Please explain why SCGM decided to use the same tariff charges for distribution rates for Rates 3 and 4, rather than developing separate tariff schedules for each class and potentially avoiding the inter-class revenue shift.
  - c. As part of its unbundling analysis, did SCGM consider integrating the Rate 5 distribution tariff with Rates 3 and 4? If so, please explain why SCGM is not proposing such a tariff in this filing, and comment on the implications of allocated costs and tariff discounts on that decision.
- 

**Réponse**

- a) La pièce SCGM-8, document 1, page 1, montre en colonne 32 que la variation moyenne aux sous-tarifs 3.3, 3.4, 3.5 et 4.9 est négative et que la variation moyenne aux sous-tarifs 4.6, 4.7 et 4.8 est positive. Les variations individuelles des clients peuvent être aussi bien négatives que positives.

Comme expliqué au témoignage, les variations tarifaires individuelles causées par l'introduction du dégroupement des tarifs proviennent principalement de la correction de la reconnaissance du CU, aux tarifs 3, 4 et M, qui est un peu moins grande avec les tarifs dégroupés, et de la conversion des réductions sur le TD, aux tarifs 3, 4, 5 et M, en réductions sur le D. La variation d'un client en particulier dépend donc de son CU et de sa réduction, plus précisément de la position relative de son CU et de sa réduction par rapport à la moyenne.

---

- b) La structure tarifaire proposée pour la distribution des tarifs 3 et 4 n'est pas différente de celle actuellement existante en tarification groupée. Seule la présentation des 2 tarifs du texte des tarifs a été modifiée.

Comme le prix unitaire moyen de D des 10 000 premiers m<sup>3</sup> de volume souscrit du tarif 4 correspond à celui obtenu en passant au travers des 3 paliers du tarif 3, nous avons pensé simplifier la présentation des deux tarifs en les jumelant. Les 7 paliers de volume souscrit présentés au texte des tarifs correspondent aux 3 paliers du tarif 3 et aux 4 paliers du tarif 4 de la tarification actuelle groupée.

- c) Nous n'avons pas regardé la possibilité d'intégrer la structure tarifaire du tarif 5 avec celle des tarifs 3 et 4, car par souci de minimiser à nos clients les chocs tarifaires déjà existants avec le dégroupement des composantes T et É, nous avons proposé de conserver les structures tarifaires actuelles groupées pour la tarification de la composante D. Les études quant à l'utilisation potentielle d'une structure unique de D pour tous les clients sont reportées à une phase ultérieure.